

Questions orales

Va-t-il se servir de ses bons offices pour veiller à ce que les délibérations du comité constitutionnel mixte soient télédiffusées afin que les femmes, qui sont les premières touchées et les moins en mesure de se déplacer pour suivre les délibérations du comité, puissent y assister?

M. Axworthy: Madame le Président, je signale au député que la constitutionnalisation des droits à la non-discrimination constitue une mesure extrêmement importante en faveur de la promotion des droits de la femme.

Mlle Jewett: Foutaise.

M. McGrath: Dites-le aux femmes indiennes.

M. Axworthy: La constitutionnalisation des droits à la non-discrimination et des garanties juridiques pour les femmes de tout le pays obligera chaque gouvernement provincial et le gouvernement fédéral à supprimer de leurs lois toutes les dispositions discriminatoires qu'elles contiennent. Ces dispositions vont fournir aux femmes de meilleures possibilités d'aller devant les tribunaux pour faire triompher leurs droits. Je ne pense pas que les femmes du pays aient besoin de suivre les délibérations du comité à la télévision. Elles sont parfaitement informées et savent très bien qu'il s'agit d'un grand pas en avant.

LES MESURES POUR FAVORISER LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DES FEMMES

M. Neil Young (Beaches): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Une des conséquences directes du budget serait que le taux moyen de chômage pour 1981 dépasserait même ce qu'on a connu durant les années de crise. Étant donné qu'un nombre sans cesse croissant de femmes se mettront à la recherche d'un emploi pour assurer un revenu convenable à leur famille, le ministre veut-il nous dire ce qu'il entend faire pour favoriser la formation professionnelle des femmes en plus du montant ridicule qu'il leur a déjà accordé cette année?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, comme je l'ai dit en répondant à une question précédente, nous avons pris les moyens qu'il fallait pour instaurer des programmes d'action sociale.

Une voix: Des études.

M. Axworthy: Ces programmes visent à éliminer toute discrimination professionnelle. Pendant des générations, les femmes ont été empêchées d'accéder à des emplois ordinaires ou à des emplois moins traditionnels. Comme nous l'avions promis dans le discours du trône, le gouvernement a pris les mesures qui s'imposaient pour éliminer ces obstacles et nous avons fait un premier pas l'été dernier en instaurant un programme au sein même de la Fonction publique fédérale.

Ce n'est pas tout: nous ajoutons d'autres mesures incitatives dans nos programmes de création d'emplois et dans nos programmes de formation, si bien que plus de 40 p. 100 des personnes inscrites sont des femmes. Par une mesure spéciale nous avons voulu agir auprès des employeurs en leur versant 75 p. 100 de toutes les allocations de formation destinées à ouvrir aux femmes l'accès aux emplois non traditionnels.

Enfin, nous attendons avec beaucoup d'intérêt le fruit des efforts du comité parlementaire présidé par le député de Notre-Dame-de-Grâce qui nous proposera d'autres moyens pour favoriser l'emploi des femmes. Ainsi au cours des sept

derniers mois nous avons pris des mesures importantes et nous finirons bien par en percevoir les résultats.

M. Young: Madame le Président, le ministre parle de certaines initiatives, mais ce que les femmes du Canada voudraient surtout entendre, c'est que le ministre s'engage à faire davantage.

Dans un récent discours, le ministre a annoncé que les secteurs où le nombre d'emplois augmentera à l'avenir seront les services commerciaux, la fabrication et la construction et il y a toujours eu beaucoup plus d'hommes que de femmes dans ces secteurs. Il a aussi annoncé qu'il encouragera des travailleurs compétents d'autres pays à obtenir ces emplois. Pourquoi le ministre n'augmente-t-il pas les fonds affectés aux programmes qui permettraient plutôt à des femmes de les obtenir?

M. Axworthy: Madame le Président, j'ai essayé de signaler dans ma première réponse que le gouvernement dépensait maintenant 800 millions de dollars pour des programmes de formation partout au Canada. Nous avons aussi instauré des programmes spéciaux, comme les programmes d'extension des services de la main-d'œuvre pour fournir des services de recrutement et de placement aux femmes, aux minorités et aux groupes défavorisés. Nous avons aussi mis sur pied un programme spécial qui offre des encouragements aux employeurs qui donnent une formation industrielle en cours d'emploi aux femmes dans les secteurs d'occupations non traditionnels.

Si le secteur privé profite suffisamment du programme, nous ferons encore davantage l'année prochaine, mais il faut d'abord savoir comment le programme fonctionne et si le secteur privé est prêt à collaborer avec nous. Nous devons aussi obtenir la collaboration des provinces puisqu'il y a un bon nombre de règlements provinciaux qui empêchent les femmes d'obtenir de l'avancement vu qu'ils ne concordent pas avec le principe des emplois accordés de préférence à certains groupes que nous avons adopté.

* * *

L'ÉNERGIE

LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ AU MOYEN DU PÉTROLE—LA
PROTECTION DES CONSOMMATEURS DU NORD CONTRE LA
HAUSSE DES PRIX

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Ma question a trait à la Commission d'énergie du Nord canadien, une société de la Couronne qui a le quasi monopole de la production d'électricité au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest et qui se distingue déjà en imposant à ses clients des taux qui sont probablement les plus élevés du monde. Comment le ministre a-t-il l'intention d'empêcher que les consommateurs du Nord soient obligés d'assumer des frais encore plus élevés dans les secteurs où l'électricité est produite par le pétrole vu les hausses extrêmement élevées des prix pétroliers entraînés par le budget libéral?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Madame le Président, j'ai rencontré hier M. Smith, qui est président de la Commission d'énergie du Nord canadien. Nous avons justement discuté des projets de la Commission à l'égard du coût de l'énergie au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Nous aurons d'autres pourparlers à ce sujet au cours des 10 prochains jours. J'espère qu'après ces réunions, je pourrai rassurer le député à ce sujet.